

6-7 GEORGE V, A. 1916

tique ne considère pas la chose du point de vue du soldat, mais il coopère avec le gouvernement; il vient au secours des familles, et orsqu'une famille ne reçoit pas suffisamment du gouvernement pour vivre convenablement, nous fournissons ce qui manque. Nous permettons à 40,000 familles au Canada de vivre convenablement avec ce que nous leur donnons tandis qu'autrement ces familles n'auraient que le stricte nécessaire. Maintenant, ceci vous donne, dans une certaine mesure, une idée de la pension maximum que le gouvernement sera obligé d'accorder aux veuves et aux mères et à leurs familles s'il y a de fortes pertes chez nos soldats. Tout ce que je pourrais vous dire encore qui pourrait vous être de quelque utilité se rapporterait à la composition des familles, et aux montants que nous accordons à ces familles.

(A ce moment l'honorable M. Hazen arrive et occupe le fauteuil présidentiel.)

M. NESBITT: Nous voulons avoir une idée de la composition ordinaire des familles.

Sir HERBERT AMES: Nous avons été surpris de constater que les familles en général sont peu nombreuses. Il y a cependant plusieurs exceptions, et nous avons plusieurs familles qui se composent de six, huit et dix enfants. Mais la plupart des familles que nous avons à secourir sont peu nombreuses, et je crois que nous pouvons attribuer ceci au fait que presque tous les hommes qui s'enrôlent sont relativement jeunes. J'ai en main notre rapport du mois de janvier. Nous avons eu à secourir 28,435 familles; elles ne se composaient que de 77,042 personnes, ce qui fait, comme vous le voyez, moins de trois personnes par famille. Règle générale, la moyenne se compose d'une femme, d'un enfant qui marche et d'un bébé; et, en tenant compte de l'augmentation possible dans certaines familles, je crois que la moyenne de ces familles comprendraient plus de trois personnes, une femme et deux enfants, si elles venaient toutes à perdre leur gagne-pain. Maintenant, nous avons constaté, en administrant le Fonds Patriotique, que le gouvernement accorde une somme fixe de \$20 par mois à la femme de tout soldat, peu importe où elle demeure au Canada. Mais \$20 vaudra beaucoup plus à l'Ile-du-Prince-Edouard qu'au Yukon; et, en conséquence, le Fonds Patriotique, en déterminant les sommes supplémentaires requises, les varie selon la province, et, dans une certaine mesure, établit une différence entre les centres urbains et les centres ruraux.

M. GREEN: Vous n'avez pas l'intention de recommander que le gouvernement établisse ces différences dans les pensions?

Sir HERBERT AMES: Non. Je recommande simplement que le gouvernement tienne compte du maximum et du minimum, et qu'il essaie de trouver un juste milieu entre les deux. Si nous prenons le Dominion en entier, la moyenne mensuelle accordée par famille au cours du mois de janvier a été de \$16.30. Nous donnons un peu moins aujourd'hui, à la suite de certaines modifications que nous avons apportées aux règlements concernant les femmes sans enfants; mais, règle générale, le Fonds Patriotique accorde environ 50 cents par jour à toutes les familles au Canada. Maintenant, le montant varie avec les différentes provinces, et il serait peut-être bon que vous notiez ce renseignement pour référence ultérieure. Les personnes dépendantes de soldats demeurant à Terre-Neuve reçoivent une moyenne de \$11.81 par famille; celles qui demeurent à l'Ile-du-Prince-Edouard reçoivent \$10 par famille; celles de la Nouvelle-Ecosse reçoivent \$13 par famille; celles du Nouveau-Brunswick reçoivent en moyenne \$14.58 par famille. Dans la province de Québec la moyenne a été de \$13.16 par famille; tandis que dans l'Ontario, où nous avons 13,456 familles, la moyenne a été de \$15.23 par famille.

M. NESBITT: La plus élevée?

Sir HERBERT AMES: Oui, jusqu'à présent. La moyenne monte graduellement en allant vers l'ouest. Je ne peux pas vous donner les chiffres du Manitoba en ce moment, mais je peux les obtenir. Saskatchewan est la province qui reçoit le plus en moyenne. Les 11,273 familles de la Saskatchewan reçoivent en moyenne la somme de \$23.19 par famille au cours du mois de janvier. Cependant, il y a eu une raison à cela, qui n'est